

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

1.	Champ d'application.....	1
2.	Principe de base	1
3.	Réservation.....	1
3.1.	En direct.....	2
3.2.	Via une agence en ligne.....	2
4.	Politique tarifaire.....	2
4.1.	Tarifs.....	2
4.2.	Moyens de paiement.....	3
4.3.	Paiement par facture.....	3
4.4.	Garantie et paiement	3
5.	Arrivée et départ	4
6.	Conditions d'annulation	4
7.	Remboursement.....	5
8.	Petit-déjeuner	5
9.	Taxe de séjour	6
10.	Parking.....	6
11.	Réservation de groupe	6
11.1.	Conclusion du contrat	6
11.2.	Paiement et garantie	7
11.3.	Conditions d'annulation	7
11.4.	Rooming-list.....	7
11.5.	Petit-déjeuner	8
12.	Réservation de block	8
12.1.	Mode de réservation	8
12.2.	Paiement et garantie	8
13.	Délogement.....	9
14.	Domages.....	9
15.	Salle de réunion.....	9
16.	Responsabilité	10
17.	Politique de confidentialité	10
18.	Objets apportés par le client	11
19.	Actes, utilisation et responsabilité	11
19.1.	Hôtel	11
19.2.	Client.....	12
19.3.	Tiers.....	12
20.	Évolution et modification des CGV.....	12
21.	Droit application / Juridiction compétente	12
22.	Conclusion	12

1. Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à la mise à disposition de chambres d'hôtel à des fins d'hébergement de clients ainsi qu'à toutes les autres prestations afférentes au SwissTech Hotel. Elles définissent les droits et obligations des parties dans le cadre de toutes les réservations.

Les CGV du client ne sont pas applicables.

2. Principe de base

Toute réservation faite au SwissTech Hotel de manière directe ou par le biais d'une agence en ligne induit l'acceptation complète et sans réserve des présentes CGV.

L'accord du client concernant les présentes CGV intervient lors de la réservation. Aucune réservation n'est possible sans cet accord. Les conditions applicables au moment de la conclusion du contrat font foi.

Si certaines dispositions des présentes CGV s'avèrent sans effet ou nulles, la validité du contrat et des autres dispositions des conditions générales ne s'en trouvent pas affectées. Pour le reste, les dispositions légales s'appliquent.

3. Réservation

Chaque particulier peut réserver sa chambre via différents canaux :

- Le site internet de l'hôtel : www.swisstech-hotel.com
- Par courriel à l'adresse reception@sthotel.ch
- Sur les agences en ligne

Aucune réservation ne sera prise par téléphone.

L'hôtel se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute réservation ne correspondant pas à l'éthique de l'établissement ou pouvant nuire à sa réputation ainsi qu'à la sécurité de ses clients et de son personnel.

Pour toute réservation non remboursable, la carte de crédit donnée par le client est chargée immédiatement. Dans le cas où cette carte soit rejetée, le SwissTech Hotel se réserve le droit d'annuler ladite réservation.

En cas de bug informatique qui impacterait la disponibilité et créerait un surbooking, le SwissTech Hotel se réserve le droit d'annuler la ou les réservations concernées.

Toute modification de la durée ou des dates du séjour réservé initialement peut entraîner une modification du prix.

3.1. En direct

Dès lors qu'une réservation est faite par courriel ou sur le site internet de l'hôtel, une confirmation de réservation comprenant tous les détails nécessaires au bon fonctionnement du séjour sera transmise par courriel.

Toute réservation au tarif public doit obligatoirement être faite en ligne sur notre site internet www.swisstech-hotel.com, dans le but de garantir la réservation avec une carte de crédit.

Toute demande de modification ou d'annulation de réservation remboursable doit être effectuée par courriel. Ces demandes devront être formulées au plus tard à 14h (heure locale) la veille de l'arrivée afin d'éviter d'engendrer des frais complémentaires.

Aucune modification ne sera apportée à une réservation non remboursable.

3.2. Via une agence en ligne

Pour toutes les réservations faites via une agence en ligne, les demandes d'annulation ou de modification doivent obligatoirement être faites via ladite agence en ligne. Le délai d'annulation ou de modification sans frais est fixé à 14h (heure locale) l'avant-veille de l'arrivée.

Le SwissTech Hotel n'est pas à même de modifier ou d'annuler une réservation effectuée sur une agence en ligne.

Aucune modification ne sera apportée à une réservation non remboursable.

4. Politique tarifaire

4.1. Tarifs

Les prix sont exprimés en CHF et s'entendent par chambre et par nuit, Wi-Fi gratuit, services et TVA compris. La taxe de séjour par personne et par nuit n'est pas comprise. Il en va de même pour tous les services additionnels (petit-déjeuner, parking, etc.)

Nos prestations sont applicables dans l'année en cours et peuvent être sujettes à des changements sans notification préalable.

Les prix tiennent compte de la TVA en vigueur à la date de la réservation. Tout changement de taux applicable à la TVA sera automatiquement répercuté sur les prix indiqués à la date de facturation. Toute modification ou instauration de nouvelles taxes légales ou réglementaires, imposées par les autorités compétentes, seront automatiquement répercutées sur les prix indiqués à la date de facturation.

4.2. Moyens de paiement

Les moyens de paiement acceptés sont les suivants :

- MasterCard
- Visa et V-Pay
- Maestro
- American Express
- Postcard
- JCB
- Twint
- Dinners
- Cup
- Factures débiteurs (payable à 30 jours).

Afin de protéger et de crypter les données des cartes de crédit lorsqu'elles transitent par notre site, la technologie standard de sécurité SSL (Secure Socket Layer) est employée lors de l'utilisation de la prestation à nos services.

4.3. Paiement par facture

Une facture peut être envoyée dans le cas d'une prise en charge par la société réservataire ou pour un groupe dès lors que celle-ci soit résidente suisse. Aucune facture ne sera envoyée en dehors du territoire suisse.

Une facture soldée pourra être transmise au client ou bien au réservataire pour lequel nous avons un courriel. Aucune facture ne sera communiquée à une tierce personne.

4.4. Garantie et paiement

Une empreinte bancaire pourra être prise lors de l'enregistrement.

En acceptant les CGV au moment de la réservation, le propriétaire de la carte de crédit autorise le SwissTech Hotel à y débiter la somme indiquée sur la confirmation de réservation.

En cas de paiement intégral avant que la prestation n'ait lieu, aucun remboursement ne sera effectué. Les conditions d'annulation mentionnées dans ces conditions générales de vente ne sont donc plus applicables.

5. Arrivée et départ

Les chambres réservées sont à la disposition du client à partir de 14h00 heure locale le jour de l'arrivée. Le client n'a pas le droit à une occupation anticipée de la chambre.

Dans le cas où un client ne pourrait se présenter à son enregistrement avant la fermeture de la réception, ce dernier recevra, sur le courriel utilisé lors de sa réservation, des instructions pour accéder à sa chambre. Si toutefois le client ne recevait pas ce courriel, un service de sécurité se tient à sa disposition au +41 21 693 40 00.

Pour toute réservation dans le cadre d'un day use, le tarif de la nuit est appliqué. Dans le cas où le day use devrait commencer avant 12h (midi), la nuit précédente sera aussi facturée afin que la chambre soit disponible dès l'ouverture de la réception.

Le jour du départ, la chambre doit être rendue et à disposition de l'hôtel à 12h00 (midi) au plus tard. En cas de départ tardif, l'hôtel se réserve le droit de facturer 50% du prix total de l'hébergement jusqu'à 15h00 et 100% à partir de 15h00.

6. Conditions d'annulation

Les réservations individuelles sont définitives dès lors que l'offre faite a été acceptée et qu'une confirmation de réservation a été envoyée. En cas d'annulation après l'expiration du délai d'annulation indiqué sur la confirmation, la première nuitée est facturée à 100%.

Toute réservation non remboursable ne sera ni modifiée, ni remboursée, quel que soit le canal de réservation utilisé.

Les conditions d'annulation peuvent varier selon le mode de réservation et le plan tarifaire sélectionné. Veuillez-vous référer à votre confirmation de réservation pour connaître les modalités d'annulation.

Pour les réservations faites via une agence en ligne, les demandes d'annulation doivent être faites via cette même agence.

Il est conseillé de souscrire à une assurance annulation pour les cas d'événements imprévus (accident, maladie, arrivée retardée ou départ anticipé). En cas d'annulation hors délai, aucun remboursement ne sera effectué.

7. Remboursement

En cas d'erreur de la part du client lors de la réservation, aucun remboursement ne sera effectué par le SwissTech Hotel et ce, sous aucune forme qu'il soit.

Toute réservation annulée hors délai sera facturée, quel que soit le motif d'annulation. Une facture peut être émise et envoyée au client pour qu'il réclame un remboursement à sa compagnie d'assurance.

Aucune réservation non remboursable ne sera remboursée, quel que soit le motif de la demande de remboursement.

8. Petit-déjeuner

Sauf mention contraire, le petit-déjeuner n'est pas inclus dans nos tarifs. La prestation vous est proposée au tarif de CHF 16.- par jour et par personne et aux horaires suivants :

- 6h30 à 10h00 en semaine
- 8h00 à 10h00 le week-end et les jours fériés

Le SwissTech Hotel se réserve le droit de modifier les horaires du petit-déjeuner en tout temps.

Dans le cadre d'une réservation individuelle, le petit-déjeuner doit impérativement être réservé au minimum la veille pour le lendemain. S'il est demandé le jour même, nous ne pouvons garantir sa disponibilité.

Les petits-déjeuners réservés mais non consommés ne donneront droit à aucun remboursement.

9. Taxe de séjour

Le paiement de la taxe de séjour, d'un montant de CHF 5.50 par personne et par nuit, est obligatoire conformément au règlement intercommunal des communes de l'agglomération lausannoise. Le montant de la taxe de séjour peut être amené à être modifié en tout temps. Cette dernière donne droit à un titre de transport gratuit pour tous les transports publics lausannois, valable du jour d'arrivée au jour de départ inclus.

10. Parking

Le SwissTech Hotel n'a pas de parking privé, mais la clientèle est invitée à utiliser le parking public voisin "SwissTech Village - EPFL" situé Route Louis Favre - 1024 Ecublens. De ce fait, l'hôtel se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration.

Pour bénéficier du tarif réduit de CHF 10.- par nuit, nous vous remercions de valider et régler votre ticket à la réception.

Pour toute réservation effectuée via une agence en ligne, le tarif est de CHF 20.- par nuit. Il faudra également présenter le ticket à la réception et la charge sera imputée sur la facture hôtel.

Comme il s'agit d'un parking public, l'hôtel n'a pas la possibilité de réserver une place à l'avance.

Pour les véhicules hauts de plus de 2.20m, des places extérieures jaunes signalées comme « Réserve SQNE » sont disponibles sur demande d'une vignette à la réception. Cette vignette doit obligatoirement être placée en évidence sous le pare-brise. En cas de non-respect de ces conditions, et dans le cas où un procès-verbal serait dressé, le SwissTech Hotel se dégage de toute responsabilité.

11. Réservation de groupe

11.1. Conclusion du contrat

Une offre de réservation pour un groupe est désignée expressément comme telle, et doit être validée par retour de courriel à l'hôtel.

Le SwissTech Hotel se réserve expressément le droit, tant que l'offre n'a pas été acceptée, de proposer la chambre à la réservation. En cas de nouvelle demande, la nouvelle offre peut être différente de la première. À ce stade du processus, aucune chambre n'est bloquée dans le système.

Dès lors que l'offre de réservation est validée, les chambres sont bloquées à la vente. Un contrat de groupe est envoyé et doit être retourné par courriel, complété et signé, sous 14 jours. Passé ce délai, le SwissTech Hotel se réserve expressément le droit de libérer les chambres bloquées et de les remettre en vente.

Pour tout groupe avec une prise en charge du séjour des participants, les prises en charge doivent obligatoirement être cochées sur le contrat. Si aucune prise en charge n'est clairement indiquée, le SwissTech Hotel se réserve le droit d'inclure la totalité des frais à la facture finale.

11.2. Paiement et garantie

Le paiement par facture est à privilégier. Aucune facture ne sera en revanche envoyée à l'étranger.

Pour toute réservation de groupe avec paiement par carte de crédit, une garantie à hauteur de 100% du montant total du dossier sera demandée à J-28 avant l'arrivée du groupe. Cette garantie sera encaissée le jour de l'arrivée du groupe. En cas de trop perçu, le remboursement sera effectué le jour de l'édition de la facture finale.

Dans le cas où le paiement de la garantie ne soit pas effectué dans les 7 jours suivants l'envoi du lien sécurisé, le SwissTech Hotel se réserve le droit d'annuler l'entièreté de la réservation.

11.3. Conditions d'annulation

Les conditions d'annulation des groupes sont celles indiquées sur le contrat.

En l'absence de conditions d'annulation spécifiques, les conditions suivantes s'appliquent :

- J-45 : aucun frais
- J-45 à J-30 : 25% du montant total TTC des chambres annulées
- J-30 à J-15 : 50% du montant total TTC des chambres annulées
- J-15 à J-7 : 75% du montant total TTC des chambres annulées
- J-7 : 100% du montant total TTC des chambres annulées
- No show / départ anticipé : 100% du montant total TTC des chambres annulées

Toute demande d'annulation ou de modification de réservation doit uniquement être effectuée par courriel et par l'organisateur de l'évènement.

11.4. Rooming-list

Pour toute réservation de groupe, le template de rooming-list transmis avec le contrat doit être complété et envoyé au plus tard un mois avant l'arrivée du groupe.

Cette rooming-list comprend le nom, le prénom, le courriel et les dates de séjour de chaque invité. Aucune publicité ne sera envoyée par courriel.

Une personne de contact sur place devra être désignée par l'organisateur dans le cas où ce dernier ne pourrait être présent lors de l'évènement.

11.5. Petit-déjeuner

Pour les groupes, le nombre total de petits-déjeuners doit nous être confirmé au plus tard un mois avant la date d'arrivée, au moment de l'envoi de la rooming-list.

Les petits-déjeuners réservés mais non consommés ne donneront droit à aucun remboursement.

12. Réservation de block

Une réservation de block désigne un contingent de chambres bloquées par un organisateur. Chaque chambre de ce contingent est ensuite réservée individuellement par des personnes différentes.

12.1. Mode de réservation

Pour toute réservation de block, un code est choisi par l'organisateur. Ce code doit être mentionné par le futur participant lorsqu'il fait parvenir sa demande de réservation, par courriel uniquement. La réservation devient alors une réservation individuelle avec un délai d'annulation sans frais fixé à 7 jours avant la date d'arrivée. Passé ce délai, la première nuit sera facturée.

Toute réservation faite sur le site internet de l'hôtel ou via une agence en ligne ne peut bénéficier du tarif préférentiel accordé pour le block. Le participant doit alors faire une demande d'annulation puis réserver par courriel.

La date d'échéance d'un block est fixée au 45ème jour avant la date d'arrivée de la première réservation. Cette échéance atteinte, toutes les chambres non réservées sont automatiquement relâchées du block et remises en vente. Passé la date d'échéance, les participants peuvent encore bénéficier du tarif préférentiel si et seulement si l'hôtel dispose toujours de la disponibilité aux dates souhaitées.

12.2. Paiement et garantie

Dès lors que l'offre de block est validée par l'organisateur, ce dernier se porte garant pour toutes les réservations passées. Le paiement par le client se fait à la réception le jour de l'arrivée. En cas de non-

présentation ou de défaut de paiement, le SwissTech Hotel se réserve le droit de faire parvenir une facture à l'organisateur.

13. Délogement

En cas de non-disponibilité, ou en cas de force majeure, le SwissTech Hotel se réserve la possibilité de faire héberger totalement ou partiellement le client dans un hôtel à proximité, de catégorie équivalente ou supérieure, pour des prestations de même nature. L'ensemble des frais impliqués par le transfert reste à la charge du SwissTech Hotel.

14. Dommages

Afin que tous les clients puissent cohabiter dans les meilleures conditions tout au long de leur séjour à l'hôtel, il vous est demandé d'adopter un volume sonore vocal, de la télévision et de tout objet dispensant de la musique, adéquat et respectant la tranquillité des autres clients.

Les animaux domestiques sont interdits dans notre établissement. Toute personne ayant une réservation et se présentant avec un animal se verra refuser l'accès à l'hôtel.

Il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte interne de l'hôtel. Tout manquement pourra faire l'objet d'une sanction pécuniaire de CHF 250.- correspondant à la remise en l'état des locaux, le nettoyage des tissus d'ameublement et l'impossibilité de louer la chambre pour une nuit.

Les clients sont invités à fumer soit depuis leur terrasse puis de récupérer leurs mégots pour les déposer dans un cendrier, soit directement vers le cendrier se trouvant au niveau de l'accès jardin.

Tout comportement abusif, ne respectant pas la loi suisse ou impactant le séjour d'autres clients, peut engendrer une fin de séjour précipitée sans remboursement.

15. Salle de réunion

Le SwissTech Hotel propose une salle de conférence d'environ 30m² pouvant accueillir jusqu'à 10 personnes.

Toute réservation peut être effectuée pour des clients qui résident ou non à l'hôtel.

Les tarifs sont les suivants :

- Heure : CHF 50.-
- Demi-journée : CHF 140.-

- Journée : CHF 230.-

Sont inclus dans ces tarifs :

- Accès au WIFI
- Flipchart interactif
- Eau en carafe
- Machine à café Nespresso
- Sélection de thés

La réservation peut être annulée sans frais jusqu'à 72 heures avant le jour d'arrivée.

La demande de location, de modification de contrat ou d'annulation doit être effectuée par courriel uniquement.

Pour toute réservation, une garantie par carte de crédit est demandée 14 jours avant la date d'arrivée. Cette garantie est encaissée le jour de la réservation, ou relâchée si le paiement est effectué sur place.

16. Responsabilité

Le SwissTech Hotel décline toute responsabilité en cas de décès, ou de dommage corporel ou matériel pour toute personne louant une chambre, à moins d'une faute prouvée de l'hôtel.

Le SwissTech Hotel décline également toute responsabilité en cas de perte, dommage, ou retard dû à une cause indépendante de sa volonté ou de son contrôle, notamment les cas de force majeure (pandémie, explosion, inondation, tempête, incendie, accident, fait de guerre ou de menace civile / terroriste, mesures restrictives de toute autorité officielle, grève, manifestation). Dans de tels cas, la réservation pourra être résiliée de plein droit sans qu'une indemnité ne puisse être demandée par le client.

Le SwissTech Hotel décline en outre toute responsabilité pour le bruit et les nuisances de toutes sortes qui sont indépendants de sa volonté ou de son contrôle.

17. Politique de confidentialité

Toutes les informations reçues restent strictement confidentielles et ne seront transmises à aucun tiers, conformément à la nouvelle loi sur la protection des données (RS 235.1).

Veillez s'il vous plaît vous référer aux mentions légales : https://www.swisstech-hotel.com/uploads/pdf/MentionslegalesSTH_06.2018.pdf

Pour des raisons de sécurité, le SwissTech Hotel enregistre l'activité au sein de son établissement à divers endroits (hall, réception, lobby et couloirs). Les enregistrements sont valables 3 mois avant d'être effacés. Les bandes enregistrées sont seulement utilisées en cas de litige (vol, agression, etc.). Seule la Police, à la suite d'un dépôt de plainte, le Directeur et son adjoint, sont autorisés à lire les bandes enregistrées. En acceptant ces conditions générales, vous acceptez d'être filmé.

Le SwissTech Hotel offre un accès wifi gratuit à tous ses clients. Toutefois, l'hôtel ne peut garantir la sécurité de ce service, ni le fait que le fournisseur ne conserve pas les métadonnées de l'utilisateur. En acceptant les conditions générales, le client accepte, en toute connaissance de cause, l'utilisation du réseau wifi.

18. Objets apportés par le client

Les objets et matériel d'exposition éventuels ou autres, apportés par le client et déposés dans les locaux de l'hôtel, le sont aux risques et périls du client. L'hôtel n'assume aucune obligation de garde, ni de surveillance. L'hôtel décline toute responsabilité quant à la perte, la disparition ou la détérioration des objets apportés, sauf en cas de négligence grave ou d'intention de sa part. Il incombe au client d'assurer les objets apportés.

Le matériel apporté doit répondre aux exigences en matière de police du feu. L'hôtel est en droit de demander, à ce sujet, un justificatif officiel. En raison de détérioration possible, la liste et la mise en place des objets doivent être convenues au préalable avec l'hôtel. Les objets d'exposition et autres doivent être retirés immédiatement après la fin de l'évènement. L'hôtel peut faire enlever et/ou entreposer les objets laissés sur place aux frais du client.

Les emballages (cartons, caisses, plastiques, etc.) dans lesquels le matériel est livré au client ou à des tiers doivent être débarrassés par le client. Si le client laisse les emballages sur place, l'hôtel est en droit de les faire enlever aux frais de celui-ci.

19. Actes, utilisation et responsabilité

19.1. Hôtel

L'hôtel exclu, dans le cadre des possibilités légales, sa responsabilité vis-à-vis du client quant à la négligence légère ou moyenne, et ne répond que des dommages causés intentionnellement ou par négligence grossière. Si des perturbations ou des vices apparaissent dans les prestations de l'hôtel, celui-ci s'efforcera d'y remédier, après que le client les aura immédiatement signalés. Si le client omet de signaler un vice à l'hôtel en temps voulu, il n'a aucun droit à une réduction de prix sur sa chambre.

L'hôtel décline toute responsabilité quant au vol et à la détérioration du matériel apporté par des tiers. Sont considérés comme apportés les objets que le client conserve dans sa chambre d'hôtel et dans le coffre prévu à cet effet. L'hôtel n'accepte pas les objets, ni les valeurs, laissées par les clients dans le coffre de la réception. Se référer aux articles 487 ss CO du code Suisse des obligations.

19.2. Client

Le client répond vis-à-vis de l'hôtel de toutes les détériorations, nuisances sonores et pertes causées par lui-même, ses accompagnateurs ou auxiliaires ou par des participants à un évènement dont il est l'organisateur. Le client se doit de respecter le sommeil de tous, notamment aux heures de repos nocturnes, soit de 22h00 à 6h00. Le client répond de dédommagement en cas de non-respect de ces règles.

De même, le client est responsable du bon usage et de la restitution dans les règles de tous les moyens / équipements techniques que l'hôtel met à leur disposition, ou qu'il se procure pour leur compte par l'intermédiaire de tiers et il répond de leur dommage, perte et remise en état.

19.3. Tiers

Le tiers qui effectue la réservation pour le client se substitue à celui-ci.

20. Évolution et modification des CGV

Les présentes Conditions Générales de Vente peuvent à tout moment être modifiées et/ou complétées par le SwissTech Hotel. Dans ce cas, leur nouvelle version sera mise en ligne par le SwissTech Hotel. Dès leur mise en ligne, elles s'appliqueront automatiquement pour tous les clients, à l'exception des réservations déjà conclues.

21. Droit application / Juridiction compétente

La relation juridique entre le client et le SwissTech Hotel est régie par le droit suisse. Le for juridique est situé à Lausanne.

22. Conclusion

Le présent règlement, susceptible d'être modifié en tout temps, s'applique à tous nos services, disponibles directement ou indirectement (par le biais de nos partenaires), en ligne, par courriel ou par téléphone. En accédant à notre site Internet ou à toute autre plate-forme, en y effectuant des

SWISSTECH HOTEL

ECUBLENS - LAUSANNE

recherches, en l'utilisant et/ou en y opérant une réservation, vous déclarez avoir pris connaissance du présent règlement d'utilisation et l'accepter.